



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DECLARATION COMMUNE

**Ministère de l'agriculture, des forêts et
de la pêche du Japon
Ministère de l'agriculture et de
l'alimentation de la France**

Paris, le 27 juillet 2021

Le 20 juillet, le ministre japonais de l'agriculture, des forêts et de la pêche, M. NOGAMI Kotaro, et le ministre français de l'agriculture et de l'alimentation, M. Julien DENORMANDIE, ont publié conjointement une déclaration sur l'importance d'une "alimentation équilibrée". La déclaration a été soumise au Dr. Agnes Kalibata, envoyée spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies au Sommet des Systèmes Alimentaires des Nations Unies et devrait être intégrée dans la discussion en vue du Sommet des Systèmes Alimentaires des Nations Unies en septembre.

A l'occasion du pré-sommet du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, diverses solutions pour parvenir à des systèmes alimentaires durables font l'objet de présentations. Au cours de la discussion, le Japon et la France ont tous les deux affirmé qu'il fallait accorder une attention particulière à l'alimentation pour garantir des systèmes alimentaires durables à l'avenir.

En particulier, le Japon et la France, qui ont tous deux de fortes cultures alimentaires classées au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO, ont exprimé des points de vue communs sur l'importance d'une alimentation équilibrée et sur la nécessité d'accorder plus d'attention à la culture alimentaire de chaque pays ainsi qu'aux savoir-faire traditionnels et locaux. À cet égard, à l'occasion du pré-sommet de l'UNFSS, les ministres de l'agriculture du Japon et de la France ont convenu de publier une déclaration commune et de défendre cette approche dans le monde.

Les points forts de la déclaration conjointe sont les suivants ;

- Pour parvenir à des systèmes alimentaires durables, il est important de promouvoir une alimentation équilibrée, basée sur une diversité d'aliments sûrs et nutritifs, produits de manière durable.
- La promotion d'une alimentation équilibrée doit être fondée sur des preuves et des données scientifiques ainsi que sur les savoir-faire traditionnels et locaux.
- Les deux pays peuvent contribuer à la durabilité globale des systèmes alimentaires en partageant leurs expériences en matière d'élaboration de lignes directrices relatives aux régimes alimentaires et d'éducation.

La déclaration commune a été soumise au Dr. Kalibata, l'envoyée spéciale du Secrétaire général des Nations Unies auprès de l'UNFSS par l'intermédiaire du gouvernement français. Les deux ministres présenteront également le document lors du pré-sommet de l'UNFSS et à d'autres occasions.

En publiant cette déclaration conjointe, les deux ministres ont commenté :

"C'est vraiment un plaisir pour moi de publier une déclaration conjointe avec le ministre Denormandie, pour insister sur l'importance d'une alimentation équilibrée et d'une culture alimentaire. Je diffuserai notre position commune à tous les pays, à l'occasion du pré-sommet de l'UNFSS". (Ministre NOGAMI)

"La déclaration commune avec le ministre Nogami souligne l'importance d'une alimentation équilibrée, fondée sur la diversité d'aliments sûrs et nutritifs, ainsi que la nécessité de prendre en compte les fondements culturels dans l'alimentation. C'est une grande satisfaction pour moi de publier ce document avec mon collègue japonais, car le Japon et la France sont convaincus que des régimes alimentaires équilibrés sont essentiels pour assurer des systèmes alimentaires durables" (Ministre Denormandie)

En annexe : "Japan-France Joint Statement on Balanced Diet" (original)

Contacts presse

Service de presse de Julien Denormandie

Tél : 01 49 55 59 74

cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère

Tél : 01 49 55 60 11

ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture

et de l'Alimentation

Hôtel de Villeroy

78 bis rue de Varenne

75007 Paris

www.agriculture.gouv.fr

www.alimentation.gouv.fr

@Agri_Gouv